

La **Fédération nationale des cinémas français**, fondée en 1945, **représente l'ensemble des cinémas** du territoire métropolitain et des DROM à travers ses **syndicats régionaux et nationaux** de propriétaires de salles de cinéma. Son **président** est **Richard Patry**

La charte de tous les cinémas pour une réduction immédiate de la consommation d'énergie

Les cinémas s'engagent pour la sobriété énergétique

Il y a dix ans déjà, les cinémas ont abandonné les pellicules photochimiques transportées par camion. Les salles de cinéma françaises sont aujourd'hui des bâtiments souvent très modernes, dont l'isolation phonique est également thermique et sont en capacité d'entrer dans une nouvelle ère de sobriété énergétique. Si des investissements nouveaux sont nécessaires pour améliorer encore leurs performances à long terme, des gestes simples peuvent permettre d'améliorer immédiatement la dépense énergétique. C'est à la fois un engagement citoyen et une nécessité économique.

Face à la crise de l'énergie qui frappe l'Europe, les cinémas s'engagent à réduire dès à présent leur consommation d'énergie en mettant en place des mesures simples et pratiques permettant de faire des économies immédiates d'électricité et de gaz tout en continuant à accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions.

Dans ce contexte, la Fédération des Cinémas émet les recommandations suivantes à ses adhérents :

Diminuons l'éclairage!

Eteignons les enseignes des cinémas lorsqu'ils ne sont pas ouverts

Utilisons de façon raisonnée l'affichage dynamique

Eteignons les salles d'un complexe lorsqu'elles ne sont pas occupées par des spectateurs

Eteignons les lumières dans les bureaux non occupés et débranchons les machines qui n'ont pas à être en veille

Eteignons les lumières dans les halls et les circulations quand le public n'est pas présent

Baissons le chauffage!

Respectons l'objectif gouvernemental d'un chauffage maximal à 19°c

Programmons le chauffage en fonction des horaires du cinéma et de la mise en fonctionnement des autres systèmes consommateurs d'énergie

Adaptons le chauffage à l'occupation des salles et du cinéma

Réduisons la climatisation!

Arrêtons la climatisation s'il fait moins de 26°c dehors

Régulons la climatisation pour tenir compte des salles inoccupées

Vérifions que la climatisation ne fonctionne pas la nuit

Limitons la climatisation dans les halls

Eteignons les machines qui ne servent pas!

Assurons-nous que les projecteurs sont éteints la nuit

Eteignons les projecteurs dans les salles qui n'ont pas de spectateur

Arrêtons la ventilation des machines et des bâtiments la nuit

Régulons mieux le renouvellement d'air

Listons les appareils qui peuvent être entièrement éteints sans dommage et éteignons-les!

Adaptons nos amplitudes d'ouverture aux pratiques du public!

Régulons nos horaires d'ouverture en fonction des flux de public

Nommons dans chaque cinéma un référent énergie!

Désignons dans chaque cinéma un responsable de la réduction de la consommation d'énergie qui coordonnera et vérifiera que ces mesures sont bien mises en place.

Sensibilisons les salariés et les bénévoles des cinémas à la mise en œuvre de cette charte

La Fédération des Cinémas met en place un groupe de travail pour optimiser toutes les pratiques et solutions techniques permettant de réduire la consommation d'énergie et s'est d'ores et déjà engagée dans un examen des mesures qui permettront une réduction de la consommation d'énergie à long terme tels que la projection laser, l'automatisation des processus de chauffage et de climatisation, l'éclairage ou des méthodes de construction et un fonctionnement encore plus respectueux de l'environnement.